

Fiche Pratique n° 3 : Achats d'équipements et entretien de bâtiment

Sommaire :

- Le saviez-vous ?
- Adoptons les bons réflexes
- Que faire concrètement ?
- Ressources



Les bons achats
pour un bâtiment
sain et économe

Le saviez-vous ?

- L'air intérieur de nos maisons est 2 à 5 fois plus pollué en moyenne que l'air extérieur, et l'utilisation de produits nettoyants ou chimiques est notamment incriminée...
- Un bon entretien ou une rénovation des bâtiments permet d'économiser en énergie et d'améliorer la qualité de l'air (humidité, composés organiques volatils)
- La consommation moyenne d'eau par jour pour un européen est de 200 litres alors que pour un habitant de Madagascar, par exemple, elle est de 5 à 20 litres.
- Au cours du XXe siècle, la consommation en eau a été multipliée par 6, le nombre d'habitant par 3.
- En France, chaque personne jette 16 Kg de déchets d'équipements (électriques et électroniques) par an, soit au total 1,7 million de tonnes. Ce poids augmente de 3 à 5 % par an.
-

Exemple Communauté de Communes "Les Hauts du Lyonnais":

La communauté de communes introduit depuis quelques mois le vinaigre pour l'entretien des locaux et achète des produits en gros conditionnement (bidon 5l) pour éviter les sur-emballages avec les conditionnements uniques.

Adoptons les bons réflexes

- 🕒 **Demandons les diagnostics énergétiques des bâtiments existants pour guider nos travaux et n'hésitons pas à se faire conseiller par des organismes compétents (HESPUL, ADEME, SYDER et bien évidemment le Parc Eco Habitat).**
- 🕒 **entretenir pour faire durer**
- 🕒 **suivre les consommations d'eau, d'électricité, gaz, fioul... et surveillez les variations**
- 🕒 **Choisissons en priorité les produits portant un écolabel (voir chapitre « les labels »), pour limiter l'usage de produits nocifs. Ils nous garantissent une bonne qualité et un impact limité sur l'environnement.**
- 🕒 **Privilégions les matériaux naturels peu consommateurs d'énergie et facilement recyclables.**
- 🕒 **Posons-nous les questions du lieu de fabrication, des conditions de fabrication et soucions nous du devenir de nos achats après utilisation.**

Que faire concrètement ?

🔄 Pour le mobilier :

- Privilégier les meubles en bois massif et d'espèces locales (chêne, châtaignier, merisier, noyer,...) plutôt que d'espèces tropicales (teck, moabi, azobé,...). Le label FSC vous permet d'identifier le bois provenant de forêts gérées durablement, tant d'un point de vue écologique et social qu'économique.
- Eviter le mobilier en aggloméré, il est fabriqué à partir de fibres de bois rendues solidaires par des colles contenant du formaldéhyde hautement toxique.
- Privilégier les matériaux naturels comme le rotin, l'osier, le bambou qui s'avèrent bien plus écologiques tout au long de leur cycle de vie.
- Eviter aussi le mobilier fabriqué avec des matières synthétiques (plastiques, plexiglas) ou en aggloméré qui coûte cher et dont la fabrication est polluante et le recyclage difficile

🔄 Pour le matériel informatique :

Ecran plat et ordinateur portable

Un écran plat de taille raisonnable peut permettre de diviser de deux à cinq la consommation électrique par rapport à un écran cathodique.

Un tube cathodique de 17 pouces consomme entre 75 et 170 Wh. En comparaison, un écran plat de 17 pouces ne consomme qu'entre 50 et 100 Wh et un écran plat de 15 pouces entre 25 et 60 Wh.

Un ordinateur portable peut permettre de diviser 10 la consommation électrique par rapport à une tour d'ordinateur et son écran.

Le travail sur portable n'étant pas toujours très confortable, on voit se développer les "stations d'accueil". Il s'agit de terminaux comprenant un écran plat de 15" et un clavier sur lesquels on vient connecter un ordinateur portable. L'avantage est de bénéficier de la faible consommation du portable et du confort de la station (écran et clavier).

Dans tous les cas, le matériel portant le label Energy Star ou TCO (voir chapitre « les labels ») garantit le bon rendement énergétique du matériel.

Imprimantes, photocopieurs :

Lors de l'achat de ces matériels, privilégiez les systèmes où les cartouches d'encre ou toners couleurs sont séparés de façon à ne pas tout changer lorsqu'une couleur manque.

🔄 Pour le bâtiment:

Soyons vigilants, au moment de l'achat de nos peintures et colles:

Les pigments des peintures peuvent s'avérer dangereux pour la santé et l'environnement s'ils contiennent des métaux lourds (plomb, chrome, cadmium, zinc, cobalt), même en très faible quantité.

Les solvants peuvent aussi être très nocifs. Ils émettent dans l'atmosphère des composés organiques volatils (COV).

Utilisons donc des peintures si possible à base « naturelle » (ne doit pas comporter de composés produits par l'industrie chimique) garantissant une absence totale d'émanations nocives et toxiques à sa production (émulsion à froid,...), pendant son application et tout au long de sa durée de vie.

Encore une fois, les ecolabels (européen ou NF-Environnement) vous aident à choisir le bon produit.

Rapportez bien les fonds de pots, les résidus de peintures, les restes de colle et leurs emballages en déchetterie.

Limitons les produits d'entretien nocifs (composés organiques volatils) :

Le vinaigre est un excellent nettoyant multi-usage. Il remplace avantageusement certains produits ménagers polluants.

Il existe aujourd'hui des produits biodégradables et écologiques mais il faut vérifier la certification sur les emballages

Utiliser les bonnes doses, ne pas faire trop de stock

Equipons les robinetteries d'économiseur d'eau et les toilettes de double chasse:

Le débit d'un robinet est généralement de 10 litres par minute. Les économiseurs d'eau permettent de limiter celui-ci à 6 litres par minute. Les économiseurs d'eau sont simples à monter (pas besoin d'un professionnel), il suffit de remplacer l'embout du robinet par ceux-ci:

Le coût est vraiment dérisoire ≈ 10 euros



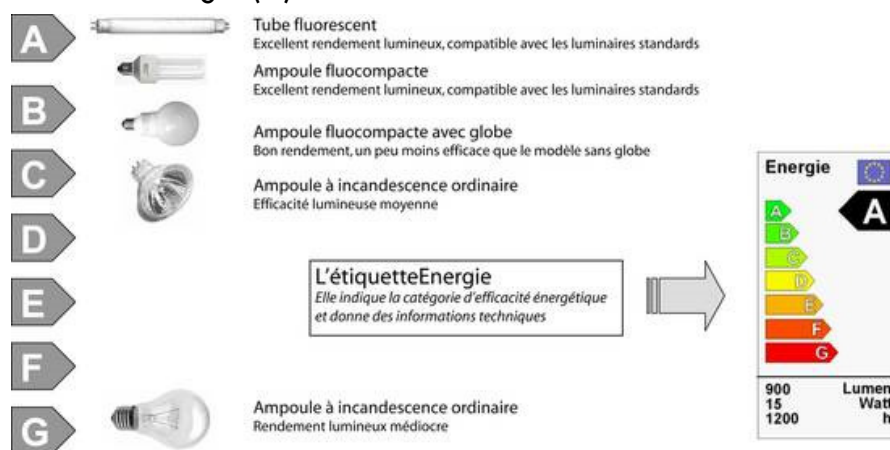
Une chasse d'eau classique consomme 9 à 12 litres d'eau. Optez pour une chasse d'eau à double débit utilise 3 ou 6 Litres d'eau. La encore, l'installation est des plus simple, il suffit de remplacer l'ancienne chasse par la double chasse. Il existe des double-chasse universelles.

Le coût est vraiment dérisoire ≈ 30 euros



Diminuer la consommation électrique :

favoriser l'éclairage naturel, installer des barrettes multiprises à interrupteur et acheter des ampoules à faible consommation d'énergie (A)



Source : agenda 21 Etat de Vaud (Suisse)

Diminuer la consommation énergétique :

- isoler les chauffe-eau électriques, préférer les chauffe-eau solaires, couper en fin de semaine
- programmer le chauffage, installer des robinets thermostatiques
- limiter la climatisation aux seuls lieux nécessaires
- limiter les pertes de chaleur : fenêtres à double voir triple vitrage au nord, isoler les tuyaux (calorifugés)

Ressources :

Les labels

- Les labels pour l'origine du bois

FSC (Forest Stewardship Council) pour l'origine du bois

Le label s'engage dans le monde entier pour une économie forestière respectueuse de l'environnement, supportable du point de vue sociale et économique.

"FSC Recycling" garantit que le bois et les fibres sont produits grâce à la récupération de produits en bois et en fibres.



"FSC Mix" garantit un mélange de bois et de fibres certifiés selon les normes FSC, des bois et des fibres issus de sources contrôlées (provenance garantie et pillage des forêts exclu) et des bois et des fibres recyclés.



"FSC 100%" garantit des bois et des fibres provenant exclusivement de forêts exploitées de manière exemplaire et certifiées selon les normes FSC.



- Les écolabels français et européens :



- Energy Star

Le label Energy Star a été créé en 1992 aux Etats-Unis et est aujourd'hui repris et délivré par les organes de l'Union Européenne sur le territoire communautaire. Il permet de repérer les produits les plus économes en électricité dans le domaine des fournitures de bureau.



- le label TCO

C'est un label suédois certifiant le matériel de bureau électronique. Il est reconnu et utilisé dans le monde entier. Il couvre la qualité, l'ergonomie, les émissions et l'impact environnemental de ces équipements. Plusieurs référentiels existent en fonction des catégories de produits : ordinateurs (TCO 05), écrans (TCO 03), imprimantes (TCO 99), téléphones mobiles (TCO 01)...

Par exemple, un ordinateur certifié TCO 05 possède une consommation électrique très faible, un très faible niveau acoustique, des champs électriques et magnétiques faibles et il obéit à des règles strictes en ce qui concerne la dispersion de substances dangereuses lors du process de fabrication et lors du recyclage.



Fournisseurs

Pour les achats de téléphones mobiles, d'ordinateurs, télé et consoles de jeux, parcourez le guide Greenpeace « pour une high tech responsable » qui évalue les fabricants.

Téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://www.greenpeace.org/raw/content/france/presse/dossiers-documents/8e-edition-du-guide-pour-une-h.pdf>

